



## Probleme remboursement velo carrefour

Par **maxgilou**, le **11/05/2011** à **14:46**

Bonjour, j'ai acheté un vélo a carrefour vendredi dernier, et mardi je vais au travail avec,pour l'allée pas de problème,mais pour le retour,je descends un trottoir et la chambre à air a carrement exploser et la roue c'est voilé.  
Donc je suis dessus d'avoir acheter de la "merde"  
.rnrnComment puis-je faire pour me faire remboursé le vélo ?  
(il est garantie 1 mois toute panne, mais quand je leur est déposé ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de remboursement possible)  
rnrnMerci beaucoup de vos reponse

Par **mimi493**, le **11/05/2011** à **15:10**

Vous devez prouver le vice caché, donc faire expertiser le vélornTentez d'abord de contacter le service consommateur de la marque du vélo